

  
Intitulé du poste :**ANIMATEUR EN SERVICE CIVIQUE**  
**Promotion des activités culturelles auprès des populations****A compter du 1<sup>er</sup> février 2024 – 24h00/semaine – durée 8 mois**

Service à vocation culturelle, sociale et touristique, le service Animation/CEML a pour objet de participer à la dynamisation et l'attractivité de la ville de Montmorillon de manière concertée avec le tissu associatif local. Il regroupe des secteurs d'action publique aussi larges que l'animation de la ville, la vie associative, la culture, la gestion de la cité de l'écrit et des métiers du livre, la jeunesse, les sports et l'éducation populaire. Le service propose tout au long de l'année des temps forts et des animations dans des domaines d'une grande diversité.

Dans ce cadre, la ville de Montmorillon souhaite faire de la culture un axe fort du projet de redynamisation de la ville. La municipalité souhaite ainsi définir un projet culturel basé sur des objectifs d'action publique, des axes prioritaires et des actions opérationnelles.

**Objectif citoyen**

- Définir un projet culturel pour la ville de Montmorillon
- Faire du projet culturel un axe prioritaire du projet de dynamisation de la ville ;
- Créer et renforcer le lien social en favorisant l'accès à la culture au plus grand nombre ;
- Défendre une approche de la culture ouverte, décloisonnée et imaginative, qui favorise l'ouverture au monde et à l'autre, qui incite à rêver, à réfléchir, à se divertir et à participer ;
- Soutenir la création artistique et la favoriser la rencontre avec les artistes en développant une véritable politique de médiation.

**Actions au quotidien**

- Participer à la réflexion autour du projet culturel, notamment par la mise en place d'une démarche participative avec l'ensemble des acteurs du territoire pour définir ensemble les axes prioritaires pour renforcer la présence culturelle et artistique sur le territoire ;
- Favoriser l'accès aux arts et à la culture aux populations dites « empêchées » et à priori les plus éloignées des politiques publiques mises en œuvre à l'échelle de la collectivité ;
- Renforcer la participation des jeunes aux événements culturels, organiser des temps de découverte et de présentation de la politique culturelle de la ville ;
- Aider et accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre et la programmation d'événements culturels, participation à l'éducation des publics à des modes de consommation culturelle alternatifs, non consuméristes ;
- Participer à la programmation culturelle municipale notamment par la réalisation de mission de médiation culturelle, prioritairement auprès de publics « empêchés ».





### **Formations obligatoires**

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne. Ces deux formations doivent obligatoirement être organisées par l'organisme d'accueil et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

### **Tutorat et accompagnement**

Le volontaire est également accompagné par un tuteur référent au sein de la collectivité pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

### **Capacité d'initiative**

Le volontaire en Service Civique peut-être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.

**Envoi de candidature :** Lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae **à adresser le plus rapidement possible**, à :

**Monsieur le Maire**, Hôtel de Ville 15, rue du Four B.P. 26 **86501 MONTMORILLON CEDEX**

Ou par mail : [grh@ville-montmorillon.fr](mailto:grh@ville-montmorillon.fr)

Ou sur la plateforme dédiée aux services civiques.

